

Le secteur du vin au Costa Rica et conditions d'accès au marché

Document inspiré de la [fiche ElanBiz](#) "El sector del vino y requisitos de acceso al mercado Costarricense" et complété par la CCI France Costa Rica en mars 2017

Décharge de responsabilité

Les opinions exprimées ici sont celles de leurs auteurs exclusivement et ne sauraient en aucun cas être considérées comme celles de l'Union Européenne. Ni l'Union Européenne ni aucune personne physique ou morale ne pourrait être tenue responsable des informations fournies ci-dessous et de leurs conséquences. De la même façon ni l'Union Européenne ni les collaborateurs d'ELANbiz ne peuvent être tenus responsables des dommages éventuels liés au contenu de la présente fiche.

Rédaction par l'équipe ELANbiz au Costa Rica. Dernière actualisation le 02/01/2016.

Sommaire

Description du secteur	2
Poids et évolution du marché	2
Réseaux de distribution.....	3
Conditions d'accès au marché	4
Principaux événements du secteur	9
Liens d'intérêt	9

Description du secteur

La présente fiche offre une vision d'ensemble du marché du vin au Costa Rica et les règles d'accès des produits sur le marché : droit d'importation, registre sanitaire et étiquetage.

Au Costa Rica, les vins se classent selon leur taux d'alcool sous le code douanier **2204210011 – vins** : vins de raisins fais, dont les vins de liqueur ; moûts de vins, à l'exception de ceux sous le code 20.09, avec un taux d'alcool maximum de 15%, en bouteilles de 2 litres ou moins.

Poids et évolution du marché

Les palais costariciens font la belle part à la bière, mais le whisky, le rhum et le vin ne sont pas en reste. Une étude de marché conduite par [Prochile](#), à la demande des distributeurs d'alcools, a mis en exergue une forte augmentation de la consommation de vin qui ne cesse de se rapprocher de celle de la bière, indétrônable depuis plus de 20 ans.

De 2009 à 2013, les importations de boissons alcoolisées ont augmenté de 50% et représentent un marché annuel de 51 millions de dollars (36 millions d'euros), selon PROCOMER, l'agence de Promotion du Commerce Extérieur du Costa Rica.

En 2015, le Costa Rica a importé 10.957 tonnes de vin, pour une valeur de 24 millions de dollars. Le pays, qui n'est pas un grand producteur, n'a exporté que deux tonnes de vin pour une valeur de 14.500\$ cette même année. Selon les données de Procomer, l'importation de vins a augmenté de 33% entre 2012 et 2015, passant de 18 millions de dollars (8.613 tonnes) à 24 millions de dollars (10.957 tonnes). Grâce à l'entrée en vigueur de l'Accord d'Association entre l'Amérique Centrale et l'Union Européenne, les droits de douane ont été supprimés sur le vin. Restent néanmoins à prendre en compte des taxes internes au Costa Rica (TVA, impôt à la consommation... qui s'élèvent à hauteur de 50% du de la valeur CIF...).

L'importation en provenance de France a connu une augmentation de 25% entre 2012 et 2015, passant de 1 millions de dollars (218 tonnes) à 1,3 millions de dollars (243 tonnes).

Parmi les vins européens consommés par les costariciens, les vins français ne se classent qu'en 3ème position avec 5% de part de marché, derrière l'Espagne (13% de part de marché) et l'Italie (9% du marché). Les costariciens consomment en effet majoritairement du vin chilien (42% des importations totales) et argentin (18% du total des importations).

Le profil type du consommateur est une personne de plus de 25 ans, souvent jeune actif ou retraitée, qui a déjà goûté du vin à l'étranger.

La consommation de vin reste associée à des occasions particulières telles que les mariages, dîners d'affaires, congrès... bien qu'elle existe aussi chez des particuliers. Ce produit est généralement acheté directement par les clients dans les réseaux de la grande distribution, les épiceries de quartier et les boutiques spécialisées. Les hôtels et restaurants achètent des quantités moindres.

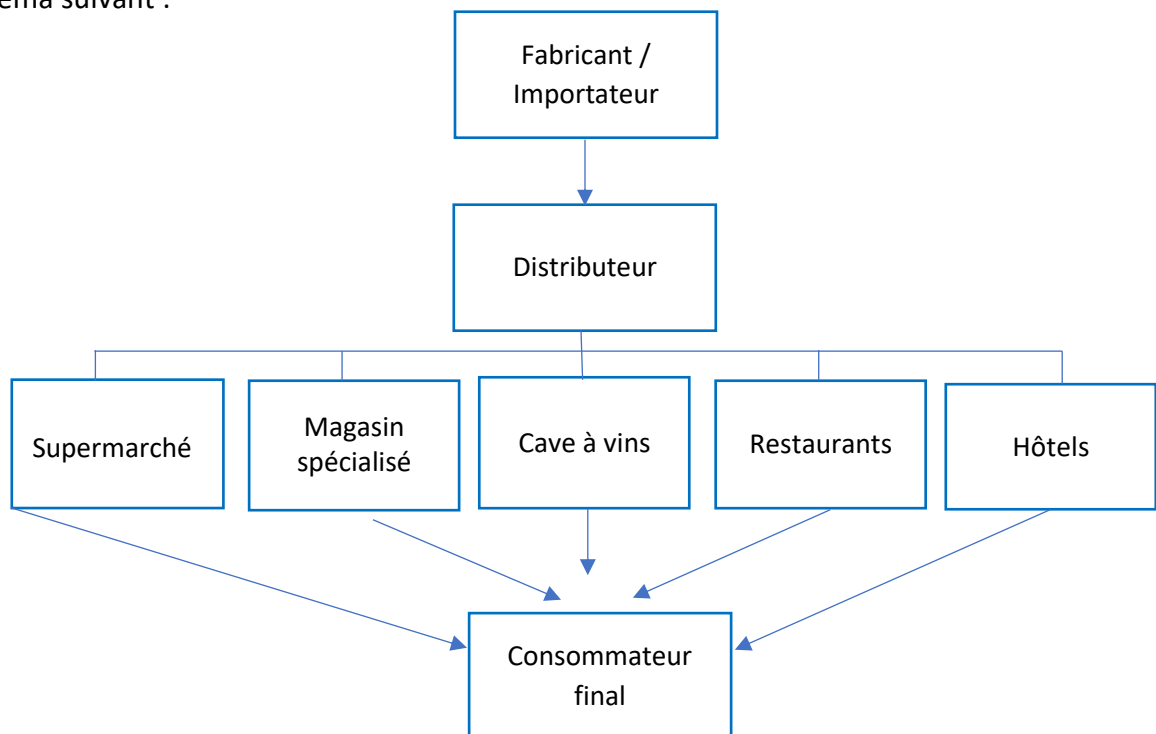
Réseaux de distribution

Le vin est importé au Costa par des distributeurs spécialisés dans l'importation et la vente de produits étrangers qui disposent généralement de leurs propres boutiques permettant au consommateur d'acheter directement ce type de produits. Florida Bebidas est l'acteur majeur sur le marché du vin au Costa Rica grâce à un important réseau de distribution et de logistique et l'expansion de ces boutiques Vinum. Grupo Pampa est le second importateur et distributeur de vins au Costa Rica

Les points de vente les plus répandus restent les supermarchés qui, à l'exception de la chaîne Automercado, ne sont pas des importateurs de vin.

En parallèle des caves à vin, un large spectre d'activités de dégustation ont émergé.

La distribution et la commercialisation des vins au Costa Rica suit, en règle générale, le schéma suivant :



Vous trouverez sur le lien suivant la **liste des importateurs** agréés par le Ministerio de Hacienda pour l'importations de boissons alcoolisées :

<http://www.hacienda.go.cr/contenido/12513-registro-bebidas-alcoholicas>

Conditions d'accès au marché

Les vins originaires de l'UE doivent remplir les conditions suivantes :

- Droits de douane et documentation obligatoire
- Impôts à l'importation
- Registre sanitaire
- Étiquetage

1. Informations douanières

Le vin correspond au code douanier 2204.21.00.11 (vins qui contiennent 15% d'alcool au maximum). Les droits de douane correspondants sont donnés par le tableau du [Sistema de Tecnología de Informacion Aduanera](#) (TICA) rattaché au Ministerio de Hacienda de Costa Rica.



The screenshot shows the TICA system interface. At the top, it says "Bienvenido al Sistema TICA - Versión 2.5". There are input fields for "Usuario:" and "Clave:" with a "Login" button and a "Nuevo Usuario" button. A sidebar on the left lists various menu items: DUAS, Generales, Manifiestos, Depositos, Vehiculos, Imagenes, Talones, Viajes y Portones, and Golfito. The main content area displays a table of duties for a specific import (Partida 2204210011). The table has columns for "Fecha de Inicio", "Fin", "Tributo", "Descripción tributo", and "Valor del Tributo".

Fecha de Inicio	Fin	Tributo	Descripción tributo	Valor del Tributo
08/03/08	01/01/40	1	DERECHOS ARANCELARIOS A LA IMPORTACIÓN (DAI)	14.000
08/03/08	01/01/40	2	IMPUESTO GENERAL SOBRE LAS VENTAS (IVA)	13.000
08/03/08	01/01/40	3	IMPUESTO SELECTIVO DE CONSUMO (S.C.)	10.000
08/03/08	01/01/40	4	LEY 6946	1.000
08/03/08	01/01/40	5	IMPUESTO IFAM LEY DE LICORES	0.000
08/03/08	01/01/40	7	MARGEN DE VALOR AGREGADO (GANANCIA ESTIMADA G/E)	60.000
08/03/08	01/01/40	9	LEY GOLFITO 7012	30.000

At the bottom of the screenshot, it says: "Dirección General de Aduanas de Costa Rica - Sistema TICA (Tecnología de Información para el Control Aduanero) - Para Consultas: e-mail mesa de ayuda"

Sur la base de l'accord d'association entre l'UE et l'Amérique centrale (AACUE), les droits de douane en vigueur (DAI de 14% et loi 6946 de 1%) sont exonérés pour l'importation de ce genre de produits. Cependant, le produit destiné à être importé et commercialisé au

Costa Rica est soumis aux taxes suivantes additionnées, calculées sur la base de la valeur douanière (CIF) :

- Impôt sélectif à la consommation (S.C.) : 10%
- Impôt général sur les ventes : 13%
- Marge de valeur ajoutée : 60%
- Impôts sur les liqueurs (loi 7972) : 3.180 colones par millilitre d'alcool pur*
- Institut du Développement Rural (IDA) : ne s'applique pas aux vins
- Institut du Développement et de l'aide municipale (IFAM) : ne s'applique pas aux vins

*pour les vins titrant au maximum 15% d'alcool par volume. La taxe augmente à 3,81 entre 16% et 30% d'alcool et à 4.44 si plus de 30%. Noter que ces taxes sont l'objet d'ajustements tarifaires trimestriels. Vous pouvez consulter un exemple du calcul de l'impôt sur les liqueurs (7972) ici : <http://www.hacienda.go.cr/contenido/13050-impuesto-especifico-de-consumo-sobre-bebidas-alcoholicas>

De manière plus schématique, le calcul des impôts s'opère cumulativement, ce qui signifie que le tarif de base comporte les coûts de l'INCOTERM CIF qui inclut l'assurance, le transport et la valeur douanière de la marchandise. Le calcul des impôts s'effectue de la manière suivante :

- Commencer avec la valeur douanière (valeur de la marchandise exprimée en USD)
- Prendre la valeur douanière et la multiplier par le DAI qui correspond à 0% dans ce cas compte tenu de l'accord AACUE.
- Prendre la valeur des droits de douane en vigueur (DAI) et la multiplier par 0% qui correspond à l'impôt de la loi 6949 et ajouter la valeur DAI de façon à obtenir une base.
- Prendre la valeur obtenue par la loi 6949 et la multiplier par les 10% d'impôt sélectif à la consommation (SC), et ajouter la DAI et la loi 69449 pour obtenir une nouvelle base.
- Prendre la valeur obtenue à partir de l'impôt sélectif à la consommation et la multiplier par 60% pour obtenir l'impôt sur le revenu estimé et additionner DAI + SC + loi 6949 pour obtenir une nouvelle base.
- Prendre la valeur de l'impôt sur le revenu et la multiplier par 13% correspondant à l'impôt sur les ventes. Additionner DAI + loi 6949 + SC + revenu estimé pour connaître une nouvelle base.

Pour connaître le calcul des impôts généraux, il est possible de suivre [les instructions du Ministerio de Hacienda](#) même s'il reste recommandé de faire appel aux services d'un agent douanier pour déterminer le montant exact des coûts de l'importation avant de décider de toute commercialisation.

Si la marchandise se dirige vers le Deposito Libre Comercial de Golfito, un paiement de 30% supplémentaires s'applique dans le cadre du régime Tributario Diferenciado (loi 7012).

2. Documentation requise

Le tableau suivant énumère les documents exigés pour l'entrée de telles marchandises au Costa Rica selon le [Sistema TICA](#) (Tecnología Información para Control Aduanero).

Code	Description des documents
0050	Autorisation de déstockage des aliments, octroyée par le Ministerio de Salud, Dirección de Registros y Controles o Ventanilla Única (PROCOMER)
0350	Reçu de paiement des impôts des ventes, d'un montant de 13% (incluant les revenus estimés le cas échéant) réglé auprès de INDER (INSTITUTO DE DESARROLLO RURAL). Depuis le 15 janvier 2014, seuls les déclarations douanières de récupération de vins, bières et boissons gazeuses.
0362	Certificat de libre circulation de marchandises EUR.1 selon l'accord d'association entre l'Amérique centrale et l'UE (AACUE). Selon la loi 9154 décret 37785-RE-COMEX, ALCANCE DIGITAL 120 DE LA GACETA 133 DE JULIO DE 2013.
0363	Déclaration de facture de l'exportateur. Accord d'association entre l'Amérique centrale et l'UE (AACUE). Loi 9154 et décret 37785-RE-COMEX, ALCANCE DIGITAL 120 DE LA GACETA 133 DE JULIO DE 2013.

Dans le cas du vin avec AOP et AOC, le droit de protection de l'appellation d'origine contrôlée dans le cadre de l'AACUE est régi par [l'annexe XVII dudit Accord](#).

3. Registre sanitaire

Pour commercialiser, importer et distribuer des vins, il est nécessaire de procéder à un enregistrement préalable auprès du Ministerio de Salud du Costa Rica. L'inscription n'exclura pas l'entière responsabilité des personnes physiques ou morales ayant conçu, élaboré ou importé le vin en ce qui concerne sa garantie sanitaire, sa qualité nutritive et son innocuité. Le Ministerio pourra exiger une étude technique et scientifique

approfondie avant de procéder à tout registre sanitaire. La documentation requise doit être authentifiée par le pays d'origine. Elle inclut notamment :

- ✓ Certificat de libre vente au sein de l'État membre
- ✓ Étiquetage et échantillonnage
- ✓ Licence sanitaire du lieu de stockage du produit
- ✓ Reçu de paiement

La demande doit être formulée auprès de la Unidad de Atención al Cliente de la Dirección de Registros y Controles du Ministerio de Salud. Elle prend 5 à 22 jours environ à partir de la date de remise des documents requis. Le coût moyen est 100\$.¹

Le registre sanitaire est valable cinq ans à compter de la date d'inscription du produit. Il peut être renouvelé selon les exigences requises trois mois avant l'échéance.

Tout changement portant sur les informations communiquées ou les conditions dans lesquelles le permis a été octroyé doivent être notifiées auprès des autorités compétentes en présentant la documentation requise le cas échéant.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le lien suivant www.ministeriodesalud.go.cr du Ministerio de Salud où vous pourrez avoir accès aux règlements, modifications et formulaires de l'enregistrement en ligne. Il est également conseillé de prendre connaissance de la fiche ELANBiz « Requerimientos para Solicitud de Registro Sanitario y Etiquetado de alimento » sur la plateforme ELANBiz (inscription gratuite) : <http://www.elanbiz.org/costa-rica>

4. Normes d'étiquetage

L'étiquetage en langue espagnole est obligatoire pour les boissons alcoolisées et doit comporter les informations suivantes :

- Nom de la boisson alcoolisée
- Marque commerciale
- Degré d'alcool
- Contenu
- Ingrédients
- Nom et adresse
- Date et instructions de conservation
- Pays d'origine

¹ La CCI France Costa Rica peut vous recommander des spécialistes pouvant vous aider dans vos procédures d'enregistrement.

- Code barre

Dans le cas où l'étiquetage serait exprimé dans une autre langue que l'espagnol, il conviendrait d'en avoir une traduction avec les informations techniques correspondant au produit.

Publicité : Le Instituto Nacional sobre Alcoholismo est l'organisme en charge de veiller à la bonne application du règlement associé à la publicité des boissons alcoolisées. Il exige que toute information publicitaire soit objectivement vérifiable et interdit l'exhibition d'images de consommation d'alcool ou un l'établissement de quelconque lien entre l'ingestion d'alcool et des qualités physiques ou un état de satisfaction. Une légende relative aux risques liés à la consommation d'alcool doit être ajoutée : « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé ».

De la même manière, il est interdit de diffuser de la publicité à la radio ou à la télévision le dimanche et les jours fériés et dans des sites pour enfants ou d'autres espaces destinés à un public mineur. Texte de loi : [Reglamento sobre Regulación y Control de Propaganda de Bebidas. Decreto Nº 4048-SPPS](#) de Instituto sobre el Alcoholismo y Fármaco Dependencia (IAFA). <http://www.iafa.go.cr/>

Les normes d'étiquetage sont déterminées par le Ministerio de Salud et toute publicité sur les boissons alcoolisées quelle qu'en soit la forme doit auparavant faire l'objet de l'autorisation de l'Instituto Nacional de Alcoholismo. Pour plus d'informations consulter la page suivante : <http://www.ministeriodesalud.go.cr/index.php/normativas-alimentos-ms>

Il est également possible d'examiner la réglementation technique du Ministerio de Comercio Industria y Comercio (MEIC) :

<http://www.reglatec.go.cr/reglatec/principal.jsp?refrescar=true>



Source : Reglatec de Ministerio de Economía Industria y Comercio.

Principaux événements du secteur

Expo Vino

Site web de l'événement : <http://www.expovinocr.com/> En octobre chaque année.

Expo Hoteles y Restaurantes (ExpoHoRe Costa Rica)

Site web de l'événement : <http://www.exphore.com/> En juin chaque année.

Liens d'intérêt

- **Market Access Database Sistema de Consultas pour l'Union Européenne :**
<http://madb.europa.eu>
- **Étude de marché de PRO - Ministerio de Relaciones Exteriores de Chile**
http://www.prochile.gob.cl/wpcontent/files_mf/documento_05_23_11130453.pdf
- **Article de presse du quotidien El Financiero – Costa Rica**
http://www.elfinancierocr.com/negocios/licores-Diageo-Fifco-Grupo_Pampavino_0_632936733.html
- **PROCOMER Promotora de Comercio Exterior de Costa Rica.**
<http://procomer.com/es/>
- **Système de normes techniques pour l'étiquetage**
<http://www.reglatec.go.cr/reglatec/principal.jsp?refrescar=true>
- **Règlement sur la régulation et le contrôle des publicités des boissons alcoolisées**
http://www.iafa.go.cr/images/contenido/articulos/acerca-deiafa/ReglamentoRegulacionControlPropaganda_bebidasalcoholicas.pdf

Nous vous invitons à solliciter le service “Ask the Expert” pour toute demande d'information complémentaire. Vous recevrez une réponse gratuitement dans un délai de 3 jours ouvrés.